

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 114 (1969)
Heft: 9

Rubrik: Chronique des armes et du tir

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les mitrailleuses de la nouvelle génération

Celui qui est soucieux d'une étymologie serait en droit de se demander si la mitrailleuse que nous connaissons est en fait un pistolet adulte ou au contraire un fusil d'assaut demeuré à l'état de prématûré !...

Peu importe du reste ces discussions académiques car selon que l'on considérera ou non le Villa Perosa comme l'ancêtre de la mitrailleuse, la généalogie en sera modifiée.

Nous serons plus soucieux de donner ses lettres de noblesse à une arme condamnée à chaque conflit et d'autant mieux ressuscitée qu'elle s'avère chaque fois indispensable.

A la fin de la dernière guerre mondiale, l'ensemble des belligérants possédaient une mitrailleuse opérationnelle. Les quatre grandes familles en présence étaient fortement caractérisées par une évolution technologique propre aux pays en présence :

- le Reich et ses alliés la Schmeisser
- Les Anglo-saxons la Sten MK 1
- Les Russes la PPSh
- Les Américains la Thompson.

Ces quatre grandes familles avaient, malgré la disparité de conception mécanique, un certain nombre d'analogies sur le plan de l'organisation de l'alimentation et du poids général de l'ensemble.

Quant aux calibres de ces armes, trois munitions se partagent le marché international :

- 9 mm parabellum dans le clan de l'actuel OTAN
- 7,62 mm pour le Pacte de Varsovie
- 11,43 mm pour les Américains.

Ces munitions ont comme seul point commun d'être des cartouches initialement construites pour pistolets semi-automatiques.

Comme nous l'avons vu, les calibres varient de 7,62 mm à 11,43 mm. Les V° relatives sont grossièrement inversement proportionnelles à la masse de la balle. Avec 480 m/s pour la munition du Pacte de Varsovie et 310 m/s pour les troupes U.S.

Notre bonne vieille 9 mm parabellum se situe entre les deux avec 410 m/s dans un tube de 30 cm.

Quant aux énergies cinétiques développées, puisque ce mode d'évaluation demeure bon gré malgré l'échelle de grandeur internationale, elles se situent à 50 kilogrammètres. Les pénétrations relatives étant le quotient de l'E° par le maître couple du projectile, nous assistons à un léger avantage de la balle russe sur celle de l'OTAN et qui plus est sur la 11,43 américaine.

Le jeu des valeurs quant au « pouvoir d'arrêt » sera évidemment l'inverse, puisque la notion de choc est le produit de cette même E° par unité de surface.

Cela étant dit pour les munitions, abordons l'aspect de l'arme.

La mitraillette est par définition organisée pour le combat entre 30 et 80 mètres. Le tir « coup par coup » ne doit être considéré que comme exceptionnel, lors de missions de police par exemple, et non lors d'engagements offensifs ou de barrages défensifs. C'est une des raisons pour lesquelles il n'a pas été jugé opportun de maintenir un sélecteur « coup par coup » sur la plupart des mitrailleuses de la nouvelle génération.

L'exemple a démontré que dans le feu de l'action, le soldat opte automatiquement pour le feu en rafale, les dispositifs « coup par coup » demandant généralement une manœuvre plus attentive, voire délicate.

Ayant défini la mission de la mitraillette, il en découle que celle-ci est destinée à consommer force munitions dans une grandeur de temps inversement proportionnelle à sa cadence de tir, d'une part, et à la quantité immédiate que le soldat pourra emporter, d'autre part.

Cela conduit logiquement à un compromis « tare-charge utile », cette dernière représentant la munition.

La capacité des magasins est étroitement liée à la conception de l'arme et à son centre de gravité, tout autant qu'à l'appendice gênant provoqué par le magasin.

Ces constatations ont conduit les inventeurs à ramener la capacité des magasins à 32 coups en moyenne, alors qu'il n'était pas rare de rencontrer des magasins de 50 coups, cela surtout avec le chargement dit « en quinconce » ou « camembert ».

Le grave défaut de ces armes réside dans leur centre de gravité « en avant » qui tend à se déplacer en position « arrière » au fur et à mesure que l'arme se vide. Ce changement des masses cumulé avec la tendance innée des mitrailleuses à se cabrer est préjudiciable au groupement de la gerbe.

Dans les mitrailleuses de la nouvelle génération, telle la remarquable UZI israélienne, le magasin est engagé dans la poignée de pistolet. Il en est de même pour la mitraillette tchèque. Cette disposition a des avantages multiples : lorsque l'arme est garnie, le centre de gravité est sensiblement à hauteur du pontet. Au fur et à mesure que le magasin se vide, l'arme tend à piquer du nez, compensant du même coup les effets de la réaction et le cabrage du tube. De plus, le magasin est situé dans une position très favorable à l'égard de la « longueur utile » de l'arme représentée par son canon. Cela a contraint les inventeurs à disposer la masse reculante non plus *derrière* le percuteur, mais *autour* du canon, comme une chape. Le résultat est très favorable, la dimension ainsi donnée au canon permet une exploitation maximum de la détente des gaz, pour un encombrement total inférieur à celui des mitrailleuses Thompson ou MP 43/44 de la dernière guerre.

Relation de cause à effet, le poids « non essentiel », c'est-à-dire carcasse—boîte à culasse—fût et crosse, a pu être réduit d'autant, tout en conservant aux organes « essentiels », soit canon—masse reculante et magasin, des dimensions largement calculées.

Cette évolution est bien la démonstration qu'une mitraillette intelligemment repensée a sa place dans l'arsenal d'une armée mobile.

Roland RAMSEYER